

## Groupe de travail Charte Agricole & Forestière

Compte rendu de la réunion du lundi 4 juin 2007

cBMP/C2DCR725

---

Présents : Malcolm BENNETT (CFE/CGC); Monique DALLET (Alliance/FRAPNA); Bruno OUDET (Université Joseph-Fourier); Elisabeth PERROT (Maraîchère); Pierre PERROUX (CSF); Marijke POLS (ADAYG); Vincent TONNELIER (La passion du bois); Bernard TROULET (CTEF Pays Voironnais);

Chargée de mission : Carole BRUNET MANQUAT PERRACHE .

---

### Ordre du jour

- Premier travail de synthèse des réflexions du groupe de travail Charte Agricole & Forestière : Proposition de plan.
- 

### Vincent TONNELIER (*La passion du bois*)

Le point de départ de notre saisine était d'avoir un regard sur la Charte Agricole et Forestière, document élaboré par l'ADAYG. Nous nous sommes rapidement demandé si nous avons des éléments pour aller plus loin, pour voir les choses différemment, pour enrichir ce travail de l'ADAYG, sur les enjeux sociaux économiques de chacun des secteurs, l'agriculture et la forêt. Est-ce que nous nous situons dans une approche verticale de chacun des secteurs, en essayant de voir ses problèmes, ses solutions? Ou est ce que nous essayons de travailler dans une autre dimension et nous essayons de voir en quoi l'organisation de la ville, y compris de son étalement, à des conséquences sur les territoires et sur les acteurs, qui organisent et vivent ces territoires? Nous sommes partis d'une dynamique géographique, plutôt que d'un regard social économique du secteur.

La première partie du plan que nous proposons concerne l'état des lieux de cet étalement urbain. L'étalement urbain a pour conséquence une consommation d'espace périurbain forestier et surtout une consommation d'espace périurbain agricole, dans une problématique de création de zones d'activités, de création de réseaux de communications et de création de zones résidentielles. Même si le schéma directeur c'était fixé comme objectif la maîtrise de cet étalement urbain, nous pouvons dire que le désir manifesté par la population d'habiter à l'extérieur de l'agglomération est quelque chose de permanent, de très fort et qui va au-delà des préconisations du schéma directeur. C'est quelque chose d'absolument incontestable et cette permanence là qui modifie les règles de fonctionnement de l'espace.

Le deuxième point de notre plan concerne la méthode retenue. Nous avons refusé de nous situer dans une approche verticale des secteurs agricoles et forestiers. Nous avons donc essayé de reprendre la démarche du projet d'agglomération, d'avoir une vision transversale des espaces concernés, de voir quels étaient les éléments qui intervenaient sur ces secteurs et comment ces facteurs extérieurs transformaient ces espaces, transformaient ces métiers et modifiaient les équilibres.

Le troisième point de notre plan concerne les corrélations entre les fonctions et les usages. Nous tentons d'analyser de façon plus fine en quoi cet étalement urbain modifie les espaces. Quels sont les fonctions et les usages de ces secteurs et en quoi ils sont transformés par l'ensemble des modifications des règles des rapports entre la ville et la campagne? Nous faisons des rappels sur les relations entre les habitants des villes et les espaces périurbains. Il existe une relation de consommateur, les urbains achètent aux agriculteurs des produits, consomment de l'espace pour les loisirs et des sentiers pour les promenades. Les agriculteurs sont également des consommateurs de produits et de services urbains. Donc le premier type de relation entre les acteurs du monde agricole et une population urbaine sont des rapports de consommation. Le deuxième type de relation, ce sont des acteurs qui organisent, structurent, cultivent, entretiennent et mettent en valeur l'espace. Le dernier type concerne les relations environnementales, les fermes buissonnières, les sentiers éducatifs et participent aux relations pédagogiques.

La partie suivante de notre plan est consacrée à la description de ces relations pour arriver à la conclusion que la culture est le vecteur d'utilisation des espaces périurbains par les habitants des villes. Et c'est parce que les habitants ont une perception culturelle des espaces périurbains, qu'ils utilisent ces espaces. Le coureur et le randonneur ont un besoin d'espace pour pratiquer. Même le consommateur des produits de Terre d'ici intègre une perception culturelle d'un achat de produit de consommation. Alors que les exploitants agricoles ont une détermination économique de l'utilisation de la terre et de l'espace. Il existe donc une différence importante entre les usagers et les acteurs de ces espaces. Les uns ont une détermination culturelle, ce sont les urbains. Par contre au niveau des agriculteurs, c'est l'économie qui les motive. L'ensemble des relations ville/campagne entraîne une série de conflits d'usage. Nous en avons vu qu'il existait toute une série de conflits d'usage entre l'activité agricole et les autres fonctionnalités de ces espaces. Cette multifonctionnalité des espaces périurbains repose sur un équilibre précaire, une économie agricole qui n'est pas forcément en bonne santé et qui est confrontée à une ville qui a un besoin d'espace pour se développer. Le problème de la forêt n'est pas le même, elle représente un enjeu moins important

pour les promoteurs, dans la mesure ou transformer un espace naturel boisé en espace à construire est quelque chose de très difficile dans la réglementation. Alors qu'imaginer un développement d'activité ou de zone pour construire des logements c'est quelque chose de possible. Notamment dans les POS ou dans les PLU, puisque les communes peuvent réserver pour des développements futurs des zones à urbaniser et cela se fait toujours au dépend des espaces agricoles. Par contre il n'existe pas dans les espaces boisés de projet consistant à réserver des espaces pour des zones d'activités ou des constructions futures. Les espaces forestiers sont beaucoup plus protégés que les espaces agricoles par les règlements. Par contre la structure foncière des propriétés privées dans l'espace forestier de la grande ceinture de Grenoble, est un handicap majeur pour une valorisation de ces espaces. Les essences ne sont pas de grande valeur et l'exploitation difficile. Ces espaces forestiers ne sont pas gérés de façon durable et ne sont pas préparés aux besoins des générations futures. Il n'existe pas de plan de gestion forestier qui prend ces éléments en charge.

La quatrième partie part d'un besoin de relation avec la terre. C'est quelque chose qui est très net aujourd'hui, nous constatons un grand succès des jardineries, des marchés et un fort exode des populations urbaines vers la périphérie de l'agglomération. Ce besoin de relation avec la terre est quelque chose sur lequel nous devons nous interroger. La vie en ville est perçue comme une vie qui ne permet pas d'avoir ces relations avec l'espace. Un des moteurs de l'exode des urbains vers périphérie c'est de se dire qu'à nouveau ils pourront reconstruire des relations avec la terre. Les agriculteurs eux ont un besoin de terre différent, les revenus sont issus des surfaces cultivées. Et toutes les consommations par la ville des surfaces agricoles représentent des revenus amputés pour l'exploitation. En résumé, les urbains ont un besoin de relation terrienne et les agriculteurs ont un besoin de surface agricole à exploiter. Ces besoins expriment des attentes contradictoires.

La cinquième partie concerne les préconisations et la transformation de l'agriculture périurbaine. Dans l'espace périurbain il existe aujourd'hui 2 types d'agricultures. Des entreprises agricoles qui sont de type traditionnel, qui ont une production de céréales, de maïs... qui vivent de leurs revenus agricoles et éventuellement de subventions de la PAC. Le deuxième type d'exploitation sont de taille beaucoup moins importante et ont des relations très fortes avec la ville. Elles orientent leur production en fonction des besoins des urbains. L'ensemble de ces secteurs adjoint à la production agricole une offre de service de type goûter à la ferme, loisir, accueil...et ces activités apparaissent de plus en plus comme étant un complément de revenu. C'est cette catégorie d'exploitation qui nous intéresse par ce que c'est elle qui est la plus fragile. Nous nous apercevons que la multifonctionnalité de l'espace agricole a pour conséquence une transformation du métier d'agriculteur. L'agriculteur demeure producteur, mais s'ajoute à cette activité de producteur agricole d'autres activités, des activités d'accueil, d'entretien de l'espace et de type environnemental. Nous devons en tenir compte parce que dans l'évolution économique, soit le marché s'autorégule et les agriculteurs eux-mêmes trouvent des réponses en terme de services à vendre en plus de leur production. Mais nous savons que l'environnement n'est pas un produit marchand, la commande publique a un rôle à jouer pour offrir à ces agriculteurs un complément de revenu.

La sixième partie de notre plan c'est de tenter d'inverser l'étalement urbain. Nous avons développé que l'étalement urbain était motivé par, notamment, un besoin de relation avec la terre. Si nous allons plus loin, nous nous apercevons que ce besoin d'aller habiter à l'extérieur de la ville, correspond à une critique que les habitants font du manque de lien social qui existe dans la ville. Le lien social était auparavant beaucoup lié au monde du travail, à la production (EX : La VISCOS) et ce lien social existait dans les quartiers. Ce lien social est aujourd'hui déstructuré, il n'y a plus dans les relations professionnelles, ni dans les quartiers, de création de lien social. Les gens ont le sentiment que si ils partaient de la ville, ils auraient la possibilité de retrouver ce lien, qu'à la campagne les enfants seraient plus en sécurité, qu'ils auraient un contact avec la nature, des relations de voisinages positives, un sentiment d'appartenir à une communauté. Ce qui fait que les moteurs pour habiter à l'extérieur de la ville sont puissants. Si nous voulions intervenir et tenter d'inverser cette problématique, il faudrait qu'il y est une revalorisation de l'image de l'habitat en ville. Cette revalorisation peut passer par une offre de service qui remette les urbains en relation avec la terre, qui les rendent acteurs de leur espace et qui soit productrice de lien social. Grenoble a une longue expérience à ce niveau là, nous devrions nous inspirer de cette expérience, depuis la création des GAM par Hubert DUBEDOUT en 1963 à la mise en place des unions de quartiers. Toutes ces expériences ont tenté de faire exister la démocratie participative. Le Problème que nous rencontrons aujourd'hui va au-delà de l'exercice de la démocratie participative. Une autre exigence s'exprime aujourd'hui qui pourrait se résumer dans le besoin recherché par les citoyens d'être acteur et en responsabilité de leur cadre de vie. Les Ateliers Bois ont été des laboratoires de ces pratiques sociales communautaires. Cette expérience unique en France des Ateliers Bois de quartiers qui existent depuis l'époque DUBEDOUT sur l'Agglomération grenobloise mériterait d'être connue. Tous les acteurs qui ont participé à ces Ateliers Bois sont élogieux sur la qualité des relations et de la mutualisation des connaissances et des moyens. Ce lien social va très loin, puisque le dernier atelier créé à Poisat s'adresse à des personnes vivant toutes en pavillon, donc ayant la possibilité de travailler à la maison mais préférant participer aux Ateliers Bois pour des raisons de convivialité, d'échange et de lien social. Nous pourrions reconstruire une image positive de l'habitat en ville si nous avons une offre de service, qui permet aux habitants de se retrouver tous ensemble, pour avoir des relations avec la terre ou la

matière. Les jardins familiaux s'inscrivent exactement dans cette expérience là. Et la mise en place « des jardins Picabans » à Vif, rentre exactement dans la même problématique que les Ateliers Bois, ce sont des réponses qui permettent de créer du lien social. Nous pourrions ajouter une gestion mutualisée des espaces verts dans l'agglomération. Au niveau des forêts c'est plus difficile, mais nous pourrions développer des expériences de jumelage avec des écoles, des unions de quartiers, au niveau des sentiers forestiers ou au niveau de certaines parcelles forestières. Un autre exemple que j'évoque souvent, c'est celui de Villard d'Arène où la société de chasse imposait aux habitants une journée de corvée où il fallait planter des arbres. En 10 ans plusieurs dizaines de milliers d'arbres ont été plantés par la population. Cette activité, créait-elle aussi, du lien social.

La septième partie, pour une esthétique des espaces périurbains tourne autour de plusieurs idées intéressantes à développer. Et part de l'idée d'avoir une vision globale de l'espace non urbanisé et de se dire que nous allons constituer une ceinture verte. Cette ceinture verte a une fonction, dans l'imagination collective importante, puisque c'est une barrière par rapport à l'extérieur, par rapport à l'étalement de la ville. Cela existe en Angleterre notamment, les ceintures vertes autour de Londres ont été quelque chose de tout à fait important. C'est aussi la possibilité d'avoir une action concertée de la part d'une population. Nous devrions également travailler sur les lisières, les interfaces entre les espaces agricoles et les espaces urbanisés, les interfaces entre les voies de communications et les espaces agricoles. Je pense que le travail sur ces lisières est important et pourrait être notamment des zones tampons ou les urbains pourraient avoir des responsabilités partagées avec les agriculteurs.

Enfin le dernier point de notre plan est consacré à la gestion des territoires au point de vue des politiques publiques. Trois éléments me semblent importants : Les Zones Agricoles protégées (les ZAP), les périmètres d'interventions des espaces agricoles et naturels (les PAEN) et enfin des moyens financiers par une orientation de l'EPFL (L'Etablissement Public Foncier Local) sur des compétences que l'EPFL ne s'est pas donnée jusqu'à présent, à savoir d'acquiescer des réserves foncières pour mener à bien des opérations de sauvegarde de l'espace agricole et forestier périurbain.

Demain lors de la séance plénière, nous n'allons pas présenter notre plan qui est en cour d'élaboration, mais plutôt 3 idées principales. Le fait que l'étalement urbain soit consommateur d'espace, que cette consommation d'espace transforme l'agriculture et que si nous voulons limiter l'étalement urbain, nous devons reconstruire une image positive de l'habitat en ville.

#### **Monique DALLET** (*Alliance/FRAPNA*)

En même temps ne devrions-nous pas mentionner notre rôle au niveau de tout ce qui est de la réduction des gaz à effet de serre ? Et ne devrions-nous pas être acteur au niveau d'une agriculture qui renforce notre qualité alimentaire ? Nous voyons pointer une autre forme d'agriculture, qui peut être rentabiliser et être source de revenus, et qui risque de fragiliser cette idée de notre alimentation pour notre santé. Je pense à tout ce qui tourne autour de la Biomasse, des Biocarburants. Comme dans la vallée de l'Isère nous avons des espaces importants qui sont cultivés en maïs, en céréales, la grosse agriculture s'y retrouvera. Je suis tout à fait d'accord sur cette question de se réapproprier la ville à travers notamment du lien social avec les Ateliers Bois, les jardins familiaux..... Et je dirais même que nous devrions inciter les collectivités, dans tous programmes d'urbanisation, à développer, intégrer des jardins familiaux, la mutualisation d'espaces verts. Il est évident qu'il faut pérenniser l'activité agricole à travers le foncier. Il faut pérenniser l'activité agricole en tant qu'activité économique, c'est la contractualisation avec des consommateurs, ce sont les marchés, les AMAP, développer les circuits courts, et montrer ainsi aux jeunes qu'il y a des possibilités d'avenir.

#### **Marijke POLS** (*ADAYG*)

Pour continuer sur ce que dit Monique DALLET au niveau de l'enjeu de traduire ces préoccupations de société en activité économique, je crois qu'il faut bien repositionner cet enjeu. Parce qu'il ne faut pas que nous ayons l'impression que le Conseil de développement passe une commande de type lien social à l'agriculture, sans identifier les leviers pour que cette commande soit source d'avenir et de perspectives pour une activité agricole. Sur le thème des jardins familiaux, certains agriculteurs estiment que c'est en réalité une concurrence en matière d'achat. Le Conseil de développement devrait aller un petit peu plus loin en fléchant les leviers, par exemple au niveau du lien ville/campagne et de la traduction de ces commandes en activités nous pourrions parler de la restauration collective. Je pense qu'il existe des moyens simples qui ne sont pas en place aujourd'hui parce qu'il n'y a suffisamment de prise de conscience. Si nous voulons éviter les transports, les émissions de CO2 et si nous ne voulons pas subventionner l'agriculture uniquement pour maintenir des terres et des espaces verts entretenus, nous devons encourager une fonction alimentaire de l'agriculture et développer l'approvisionnement local des cantines et des restaurants d'entreprises. Je pense que les constats que vous faites, de l'impacte de l'étalement urbain, de la modification du métier d'agriculteur, sont des choses vraiment très importantes. Cela signifie que vous l'avez entendu et que vous l'avez compris. Si finalement il y a un enjeu pour le territoire de maintenir la multifonctionnalité de l'agriculture parce qu'il y a des besoins urbains en direction de l'agriculture, nous nous devons de nous en occuper. Effectivement, comment s'en occuper ? Il y a des choses qui n'ont pas été dites dans le cadre des ateliers Chartre Métro. Comment la ville peut-elle

assumer cette reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture ? C'est le côté produit alimentaire. Le deuxième volet qui est très important et qui a bien été souligné, c'est quels engagements concrets en matière de maîtrise, de protection, du foncier agricole ?

**Elisabeth PERROT** (*Maraiçhère*)

Je voudrais revenir un instant sur le thème des jardins familiaux, et sur le fait que certains agriculteurs estiment que c'est en réalité une concurrence en matière d'achat. Je pense que ces jardins familiaux ne nous portent et ne nous porteront pas du tout préjudice, beaucoup moins que les grandes surfaces qui nous font beaucoup plus de mal.

**Bernard TROULET** (*CTEF Pays Voironnais*)

Au niveau de la question de se réapproprier l'espace urbain, de veiller à ne pas empiéter sur l'espace agricole... je pense que cela passe aussi par de l'information, de la communication et quelques éléments de compréhension. Une famille d'urbain qui décide de s'éloigner en périphérie ne mesure souvent pas l'aspect du coût total que représente cette délocalisation, il lui faut 2 voitures... Le rurbain exige des dispositifs collectifs qu'il ne retrouve pas à l'extérieur de la ville. Nous devons fournir de l'information sur les avantages et les inconvénients de ce type de délocalisation (le surcoût du transport, le surcoût du temps...) De plus nous devrions plus solliciter les organismes de type agence d'urbanisme pour nous expliquer ce que pourrait être un habitat urbain ou on mutualise, ou on socialise, un certain nombre de choses dont les espaces verts.

**Vincent TONNELIER** (*La passion du bois*)

Notre travail n'était pas de faire un rapport redondant au rapport de l'ADAYG, nous n'allons pas être innovant en soulignant par exemple le rôle important des AMAP. Nous pouvons le dire, mais l'ADAYG le dit très bien. Une partie de notre rédaction est consacrée au label « Terres d'ici » parce qu'il nous semble que c'est tout à fait important. Il faut que la production agricole locale de produit frais se différencie des produits frais qui arrivent par camion d'Espagne ou d'ailleurs. Donc la labellisation est quelque chose de décisif. L'autre point décisif c'est le lieu où la production est vendue. Et il est clair que si il y a mélange des genres dans une grande surface ou dans un super marché, il n'y a pas d'identification. D'où l'idée d'identifier des marchés paysans. Le fait d'acheter la production d'un agriculteur local est un acte culturel. Il faut identifier les produits et identifier les lieux.

**Pierre PERROUX** (*CSF*)

J'ai une suggestion au niveau des étiquettes. Je pense que sur les légumes nous pourrions indiquer le nombre de kilomètres parcourus pour arriver sur le lieu de vente.